

Processus du H4 pour les porteurs de projets

Le H4 a pour but de permettre aux porteurs de projets innovants en soins et en santé d'obtenir une aide concrète afin de faire avancer leur projet en fonction de son stade de développement

Qu'est-ce qu'un « porteur de projet innovant » ?

Le « porteur » va de l'individu isolé à l'entreprise.

Un « projet innovant » va de l'idée au modèle complet de développement et de mise sur le marché d'un produit ou d'un service.

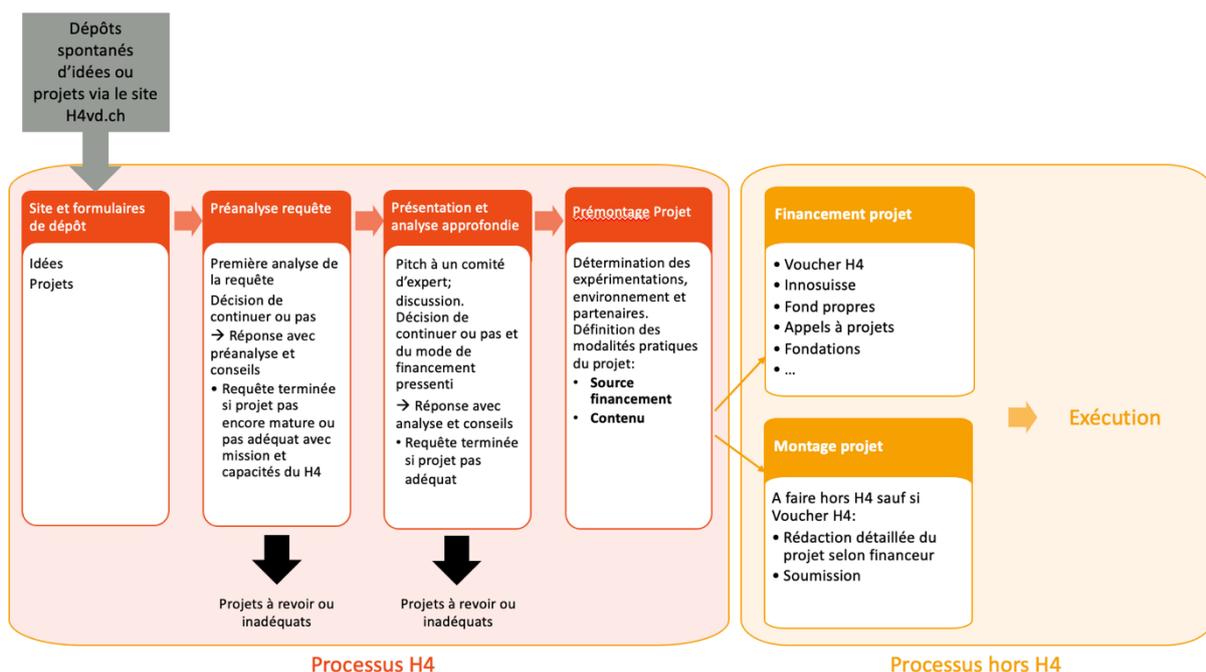
Le soutien apporté par le H4 doit permettre de faire avancer des projets demandant

- Un **accès facilité aux utilisateurs**, aux institutions de soins, aux soignants et aux patients,
- Des **connaissances spécifiques** du milieu des soins ou des processus de l'innovation adaptés à ce milieu (aspect « human » et « health » du H4).

Dans une approche Lean, le soutien du H4 est destiné in fine à favoriser de manière itérative le développement de solutions adéquates et pérennes pour le monde de la santé.

Processus

Le schéma suivant illustre le processus de traitement des requêtes de la soumission jusqu'à l'exécution du projet – avec des sorties du processus possibles en cours de route. Le processus de traitement des requêtes et les conseils, documents, analyses et éventuellement prémontages de projets qui en résultent sont **gratuits**.



Processus de soumission et préanalyse

Tout porteur de projet peut **soumettre une requête, c'est-à-dire faire demande de soutien** au H4. Le processus de traitement d'une requête est le suivant :

- Le porteur décrit sa demande à travers un **formulaire structuré**.
- La demande est **pré-analysée** : nous estimons son adéquation aux missions du H4 et notre capacité à la traiter.
- Le résultat de cette pré-analyse est **communiqué** au porteur. Il contient la décision justifiée d'aller plus loin dans le processus ou pas. Dans tous les cas l'analyse informe le porteur sur la meilleure prochaine étape qu'il devrait franchir.
- Dans le cas où la requête est acceptée, le porteur est **invité** à présenter son projet à un comité d'experts.

Présentation et analyse approfondie

Le porteur **présente à un comité d'experts** son projet et sa demande d'aide. Les experts incluent les chefs de projet du h4 et des invités qui ont une expertise dans le domaine spécifique du projet. La présentation doit durer 15' et 45' de discussion s'en suivent.

Sur cette base, le H4 analyse les besoins réels du porteur et du projet. Il procède par :

- Détermination du **gap** entre le stade actuel du projet et le stade ultérieur visé.
- Identification des **inconnues** déterminant le succès potentiel du projet.
- Définition de l'**expérimentation** la plus appropriée pour remplir ce gap et lever les inconnues.
- Réflexion sur le meilleur mode de financement pour ce projet.

A ce stade, le H4 peut aussi refuser d'aller plus loin si cette analyse révèle qu'il n'est pas la bonne structure avec les compétences nécessaires pour le soutien attendu ou qu'aucun financement ne peut raisonnablement être envisagé dans l'état du projet. Dans ce cas, le H4 s'efforcera néanmoins de proposer des partenaires au porteur pour aller plus loin.

Prémontage de projet

Si le projet passe toutes ces étapes et que l'analyse et l'expérimentation proposées sont acceptées par le porteur, le H4 définit alors les **actions et expérimentations pratiques** pertinentes, dans l'environnement et avec les partenaires de tests adéquats qui permettent de franchir le gap identifié (aspect « hands-on » du H4).

Le H4 détermine aussi le **mode de financement** de cette phase d'expérimentation le plus plausible en tenant compte de la maturité du projet et du porteur, de la complexité des expérimentations et des partenaires nécessaires à leur réalisation.

Financement du projet par un Voucher H4

Dans certains cas, le H4 peut décider de financer le projet via un « **Voucher H4** », un financement issu de la subvention de l'État de Vaud. L'octroi se fait en fonction de la maturité du projet et du porteur, de la complexité des expérimentations et des partenaires nécessaires. Il est aussi pris en compte la possibilité d'obtenir un financement d'une autre source.

Le montant d'un Voucher est fixé en fonction des besoins du projet. Il varie typiquement entre **CHF 2'000 et 10'000**; dans le cas d'une entreprise, 10% du montant du Voucher doivent être versés par l'entreprise elle-même.

Il faut noter que même après obtention d'un Voucher, le projet peut avoir recours à des partenaires externes. Son exécution sera alors suivie par les entités impliquées.

Financement du projet hors Vouchers et montage final

Le H4 analyse aussi les possibilités de financement du projet par des sources externes.

Les projets peuvent ainsi prendre la forme de projets Innosuisse, de demandes de subventions à des fondations, de soumission dans des concours, de bourses ou prêts de la FIT...

Sur la base du prémontage et avec l'aide des partenaires, le porteur peut finaliser le projet en le détaillant et le déposer auprès de l'autorité compétente selon les modalités requises par le mode de financement choisi. Un cas illustratif sera celui d'un chèque Innosuisse où le porteur de projet est une entreprise et où une institution académique joue le rôle de partenaire. Le partenaire peut s'avérer être le SILAB, mais ce choix est indépendant du processus du H4.

Valeur du H4

L'analyse de la demande constitue la première valeur ajoutée par le H4. Le porteur pourra exploiter à sa guise l'identification des questionnements qui sont pertinents au stade de son projet et à partir des besoins identifiés il pourra orienter ses actions pour faire aboutir son projet. Cette phase est souvent déterminante pour les porteurs sans avoir encore recours aux autres étapes.

Le prémontage constitue la seconde valeur ajoutée du H4. Le porteur disposera de la base nécessaire pour lancer une phase d'expérimentation productive et déterminante avec des partenaires choisis.

L'obtention d'un Voucher permettra d'aller de l'avant sans autre mode de dépôt de projet.

Précisions

Le H4 s'efforcera aussi **d'aider les porteurs qui sont eux-mêmes des soignants**, en les mettant en relation avec des personnes (développeurs, ingénieurs, designers, managers...) et des organisations (écoles, laboratoires, entreprises...) capables de venir compléter leur projet par leur expertise technique et business.

Si un projet n'a pas de besoin d'expérimentation « hands-on », le H4 peut néanmoins dans la phase d'analyse **conseiller une démarche optimale dans la construction de l'étape suivante**, via par exemple des mises en relation ou des études technologiques et de brevet.

Si cette aide peut être obtenue quelle que soit la maturité du projet et le porteur, il est en revanche vivement recommandé aux institutions de soins (hôpitaux, cliniques, SMS, EMS...) de ne pas déposer leurs idées via le H4 mais de contacter plutôt le Laboratoire d'innovation de La Source (SILAB). En effet, quand il s'agit d'innovation interne, bottom-up et intrapreneuriale, les mécanismes à mettre en œuvre sont spécifiques et **il ne revient pas au H4 de soutenir directement et financièrement les initiatives des institutions de soin**.